

Projet d'arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°2564 (nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces par des procédés utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques) ou de la rubrique n°2565 (revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Position Aluminium France

par :

04/12/2018 13:47

Aluminium France, organisation officielle représentant l'industrie de l'aluminium en France auprès des pouvoirs publics, de l'administration, et de la société civile et rassemblant les producteurs français d'alumine et d'aluminium primaire, les acteurs de la première transformation (laminage, filage, fonderie, forge), les recycleurs et affineurs d'aluminium et les équipementiers relève l'effort de simplification administrative effectuée par l'administration.

Par ailleurs, la Fédération relève la possibilité de dérogations aux valeurs limites d'émissions diffuses de composés organiques volatils sous réserve de démontrer dans son dossier d'enregistrement le caractère acceptable des risques pour la santé humaine ou l'environnement et qu'il fait appel aux meilleures techniques disponibles. Nous souhaiterions néanmoins que ces deux conditions soient alternatives et non cumulatives